

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 6 MARS 2018

Commune de VILLIERS LE MAHIEU

Yvelines

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le 06 mars 2018 à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 février 2018, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Frédéric FARÉ, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14, Présents : 10, Votants : 13.

Étaient présents : Frédéric FARÉ, Christian COLLEU, Patrice COUËDON, Patrick BOURDEAUX, Sandrine HAGNIER, Susanna DEGHAÏE, Emmanuelle DUCRET, Jean-François LEROY, Adrien FARÉ et Robert RIVOIRE.

Absents excusés : Mr André BRAUD pouvoir à Mme DUCRET

Mr RANA Robert pouvoir à Mr BOURDEAUX

Mme Odile BRAUD pouvoir à Mme HAGNIER

Absent : Mr Jérôme CRIBIER

COMPTE RENDU DE SEANCE

Secrétaire de séance : Mr Jean-François LEROY

1) Approbation du procès-verbal du 30 janvier 2018

Approbation à l'unanimité.

2) Autoriser Mr le Maire à demander des subventions pour le terrain multisports

Après avoir pris connaissance du projet du terrain multisports, le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise Mr le Maire à demander toutes les subventions nécessaires pour ce projet.

3) Vote des subventions CCAS, Caisse des écoles et Associations

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la subvention habituellement versée au CCAS est de 10 000€, il propose de conserver le même montant.

Monsieur le Maire rappelle que la subvention habituellement versée à la Caisse des écoles est de 6000 €.

Il rappelle que le Conseil Municipal a également attribué cette année une subvention exceptionnelle de 3500 € pour le financement de la classe de mer. Il propose de maintenir la subvention à 6000 €.

Monsieur le Maire laisse la parole à Monsieur RIVOIRE pour les demandes de subventions des associations :

Les montants respectifs des demandes de subvention formulées par les associations s'élèvent à :

Association Sportive de Villiers Le Mahieu : demande **1500€**

Association Culture et Loisirs : **1500€**

La Gaule d'Heudelimay : **700€**

Le Temps Choisi : **800€**
Les Randonneurs de Villiers Le Mahieu : **800€**
Société de Chasse : **1000€**
Les Ateliers Créatifs : **500€**
FAV : **800€**
Karaté : **500€**
Prévention Routière : **100€**
L'Ecole de Rugby de Montfort l'Amaury : **200€**
Les Anciens Combattants : **200€**
La Croix Rouge : **100€**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité, les subventions demandées.

4) Subvention au titre des amendes de police

N'ayant pas de projet pour le moment, la délibération ne peut être prise en compte.

5) Vote des taux

N'ayant pas eu l'état 1259 avant le conseil municipal, la délibération ne peut être prise en compte.

6) Questions diverses

Monsieur COUËDON, informe que Monsieur TROLLOPE se propose de faire une présentation sur l'histoire du Village au Conseil Municipal.

Monsieur COUËDON, indique qu'il reste à poser un lampadaire sur la place de parking.

Monsieur COUËDON, informe Sandrine HAGNIER que le serrurier est passé déposer un trousseau de 3 clés pour la garderie.

Monsieur COUËDON, indique que pour la porte d'entrée de la garderie ; la vitre cassée a été remplacée, le système anti-pince doigts a été posé et que l'ensemble barre anti-panique et serrure a été remplacé.

Monsieur COLLEU, informe que la commission voirie a retenu l'entreprise WATTELET pour l'exécution des travaux de la voix douce.

Madame HAGNIER, indique qu'elle souhaiterait revoir le projet multisports au prochain conseil municipal afin de déterminer l'emplacement final. Elle précise qu'elle apportera un visuel de l'implantation du terrain multisports que Madame DUCRET a réalisé.

Monsieur COLLEU, indique qu'il faudrait faire une commission finances avant le vote du budget.

Séance levée à 21h20.

Fait à Villiers le Mahieu,

Le 26 mars 2018

Le Maire

Frédéric FARÉ